



Combs la Ville, le 15 mars 2017

Monsieur le Directeur
La Poste CNAP
77 Brie Comte Robert.

Objet : dépôt d'un préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le syndicat départemental de la CGT FAPT 77 vous informe qu'il dépose un préavis de grève de 24 heures pour le mardi 21 mars (début 0 heure fin 23h59) couvrant l'ensemble du personnel (toute fonction, tout grade, tout statut) du CNAP La Poste de Brie Comte Robert.

Par cette action, le personnel entend agir par la grève dans le cadre de la journée nationale d'action sur l'emploi industriel et les services publics ce 21 mars.

Le personnel du CNAP Brie Comte Robert agira AUSSI pour la satisfaction de ses revendications locales :

- Arrêt du management se traduisant par du stress, d'un manque d'information préjudiciable à une bonne qualité de vie au travail, par du mal être au travail et par un manque de considération
- Besoin de beaucoup plus de transparence quant aux critères de promotion. Sans plus d'information, des agents avec une ancienneté importante (parfois de 15 ans dans le service) sont toujours recalés...
- Restauration – Cantine : sans voir la qualité de la prestation ré évaluée, le prix du plateau a augmenté. Nous demandons à la Direction et à la DNAS de prendre toutes leurs responsabilités. Et dans un premier temps, de prendre en charge ce coût supplémentaire et d'intervenir pour le droit à un repas de meilleur qualité
- Pour le maintien du site, des activités à Brie Comte Robert. Une clarification doit être faite sur la pérennité du CNAP à Brie Comte Robert car des rumeurs circulent sur une éventuelle fermeture/délocalisation.

Dans l'attente de la réunion de négociation, veuillez croire, Monsieur le Directeur en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la CGT FAPT 77
Hassan SAMNI
Secrétaire Général